

## RAPPORT DU JURY

Etablissement organisateur : Grenoble INP

Grade : Ingénieur d'études

Nature du concours : Examen Pro-réservé-session 2018

BAP : C

Emploi-Type : C2B42 – Ingénieur-e en techniques expérimentales

Nombre de postes mis au concours : 6

Nombre de candidats admissibles : 4

## BILAN

Le jury a retenu les critères suivant pour l'évaluation des candidats :

- Diplôme : niveau et intitulé
- Expérience professionnelle
- Qualité du dossier : contenu du rapport d'activité en adéquation avec l'emploi type et du niveau attendu d'un ingénieur d'étude, travaux présentés sous forme synthétique et montrant explicitement l'implication du candidat.
- Formation continue : durée et niveau des formations suivies
- Richesse du parcours, dont la mobilité géographique et fonctionnelle

Admissibilité : barre à 10/20

Toutes les notations et décisions ont été prises à l'unanimité du jury.

Six postes ouverts au concours et seulement quatre candidats dont une femme.

Dossiers écartés (nombre : 0)

Dossiers retenus (nombre : 4)

Un seul dossier est en cohérence avec la fiche emploi type. Pour autant le jury n'a pas souhaiter écartier un seul candidat. Le jury espère que l'épreuve orale permettra aux candidats de compenser les faiblesses de leur dossier.

Remarques :

Alors que des candidats en poste n'ont pas souhaité se présenter au concours, il apparait que des ingénieurs de recherche en CDI soient candidats sur ces postes réservés IGE. Le jury s'en inquiète et espère qu'il ne s'agit là que de cas isolés.

Fait à Grenoble, le 07/06/2018,

